

EXERCICE INCENDIE ÉVACUATION – ERP TYPE U/J – *Inclut la remise d'un rapport d'exercice et de recommandations*

Durée : **2h30 à 3h**

Modalité pédagogique : **Présentiel**

Public : **Tous les salariés de l'établissement**

Prérequis : **Préparation avec le chef d'établissement, la cadre de soins et l'animatrice, exercice, débriefing à l'issue, rédaction d'un compte rendu.**

Un exercice bien préparé sera un facteur de cohésion et de responsabilisation des salariés dans la prévention sécurité. Sa date d'exécution peut être annoncée longtemps à l'avance au personnel sans en dévoiler le scénario, la motivation en sera accrue. Il peut être aussi réalisé de façon inopinée pour le personnel. N'hésitez pas à nous contacter pour échanger sur sa préparation.

↶ Tarif

↶ Programmation

[Nous consulter](#) / 05 63 40 50 60

Tester la réactivité du personnel, l'efficacité de la formation, des entraînements et des protocoles incendie de l'établissement

Objectif

Tester l'efficacité du protocole d'alarme, d'alerte, d'évacuation et de mise en sécurité du site

Evaluer et soumettre des actions correctives à mettre en œuvre

Compétences visées

Entraîner et responsabiliser le personnel afin d'acquérir des comportements réflexes

Tester l'efficacité de tous les intervenants de l'établissement face à un début de sinistre : personnels encadrant, soignant, non-soignant, service technique

Contenu de l'exercice

1. Préparation avec le chef d'établissement, la cadre de soins et l'animatrice

- Revue du protocole sécurité incendie de l'établissement
- Vérification de la vacuité des cheminements, issues et points de rassemblement
- Identification et mise en place d'un scénario nécessitant une évacuation
 - ↻ Rôle de l'animatrice
 - ↻ Rôle du chef d'établissement
 - ↻ Rôle du service technique
- Appel des secours pour les prévenir de l'exercice

Détail du scénario

- Préparation d'un départ de feu simulé par la fumée dans une chambre ou un local technique
- Mise en place par le formateur de moyens d'extinction de remplacement destinés à être mis en œuvre pour l'exercice
- Mise en place de panneau destinés à simuler les coupures d'énergies (arrêts d'urgence)
- Mise en place de victimes potentielles :
 - ↻ Personne blessée
 - ↻ Personne inanimée
- Personne désorientée
- Gestion des visiteurs
- Mise en place d'observateurs internes

2. Déclenchement de l'exercice

- Surveillance des flux, repérage des anomalies et des comportements à risque
- Évaluation de l'ensemble des actions menées par les participants
 - ↻ Déclenchement de l'alarme
 - ↻ Exploitation du SSI
 - ↻ Levée de doute
 - ↻ Alerte aux secours
 - ↻ Intervention sur le feu et mise en sécurité de la zone
 - ↻ Dégagement d'urgence et secours aux victimes
 - ↻ Direction de l'évacuation
 - ↻ Gestion du point de rassemblement
 - ↻ Accueil des secours

3. Débriefing à l'issue de l'exercice

- À l'issue de l'exercice, plusieurs débriefings seront organisés
 - ↻ Au point de rassemblement
 - ↻ Avec le personnel encadrant et le service technique
 - ↻ Avec le personnel soignant

Points forts/faibles, actions d'amélioration, remise à niveau des connaissances.

4. Compte rendu écrit

- Un compte rendu vous sera remis après quelques jours, sur lequel vous pourrez trouver les informations utiles liées à l'exercice et les recommandations
- Analyse de l'exercice, points forts/points faibles, détermination des actions correctives



Pédagogie

Outils

Mannequins de 25 kg (optionnel), Générateur de fumée, Extincteurs CO2 (2 à 3 appareils), panneaux « arrêt d'urgence »

Validation des acquis et documents délivrés à l'issue de l'exercice

Un rapport écrit sera remis sous quelques jours. Le formateur renseignera le registre de sécurité.

Le + FORMAFRANCE

Votre Conseiller Technique se tient à votre disposition gratuitement toute l'année afin de répondre à vos questions via assistance@formafrance.fr

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessibilité physique

- ✓ En INTRA : l'accès à vos personnels en situation de handicap est sous votre responsabilité

Accessibilité pédagogique

- ✓ Pratique : nos programmes sont adaptables selon le handicap – nous consulter
- ✓ Théorie : certains handicaps nécessitent la présence d'un accompagnateur -nous consulter pour l'option tarifaire à prévoir

Nous avertir en amont de la formation afin de prévoir les adaptations nécessaires.

Informations pratiques

Entraînement : Tous les 6 mois article J39 (Règlement du 25 juin 1980)

Encadrement : Formateur conseil, diplômé SSIAP2 / SSIAP3, moniteur SST, CT INSSI